



**Communiqué 12/11/2020**

## **Défendons le CNU**

Suite à la réunion de son Conseil d'administration ce mardi 10 novembre 2020, **l'Association française de science politique réaffirme son soutien indéfectible au CNU**. La quatrième section du CNU joue un rôle essentiel dans le maintien de la dimension nationale de la science politique comme discipline. L'AFSP reste fondamentalement attachée au caractère national du statut des enseignants-chercheurs en France. La dérogation à la qualification en particulier pour le recrutement des Professeurs des universités, dont la réforme est déjà en cours en science politique, constituerait une menace particulièrement grave à l'encontre du caractère collégial, représentatif et pluraliste de l'évaluation ouvrant l'accès à ces fonctions.

Par ailleurs, l'AFSP, avec et en lien étroit avec le CNU 04, condamne avec la plus grande fermeté l'absence de concertation avec les institutions représentatives et regrette la division du monde universitaire à laquelle cette remise en question du CNU aboutirait : division entre corps (Maîtres de conférences et Professeurs), division entre disciplines (disciplines à agrégation dont la science politique et les autres) et division entre établissements. C'est la raison pour laquelle l'AFSP a signé dès le 31 octobre 2020 le communiqué du collectif des Sociétés Savantes Académiques de France dont elle est membre fondateur demandant le retrait des trois amendements sénatoriaux dont celui sur la qualification nationale aux fonctions d'enseignant-chercheur.

Christophe JAFFRELOT, Président de l'AFSP  
Michel MANGENOT, Secrétaire général

**Pétition : Non à la suppression de la qualification par le CNU**

<https://www.change.org/p/enseignants-chercheurs-non-%C3%A0-la-suppression-de-la-qualification-par-le-cnu>